



## Règlement du Festival « Montre ton court » du Cinéma Saint Paul à Rezé

**OBJET :** Le Festival Montre ton court (MTC) a pour simple objectif de rendre visible sur grand écran des courts métrages inventés, fabriqués ou bricolés par des réalisateurs ligériens et vendéens.

**ORGANISATION :** Le Festival Montre ton court est organisé par l'association Cinéma Saint Paul de Rezé.

### 1- QUI PEUT CONCOURIR ? CONDITIONS.

- Le concours est ouvert à tous les courts métrages produits depuis le 1er janvier 2021. Les réalisateurs peuvent être des structures établies (écoles, collèges, lycées, classes post-bac, associations (Club, atelier...) ou des candidats libres.
- La production finale ne devra pas dépasser **7 minutes** (générique non compris).
- Tous les genres sont acceptés : films de fiction, documentaires de création, films expérimentaux, films d'animation ou autres genres inventés...
- Les réalisateurs doivent être de **Loire Atlantique ou de Vendée** et ne peuvent présenter que **deux films** au maximum.

### 2- LES MODALITES D'INSCRIPTION :

- L'inscription se fait au moyen d'un formulaire disponible sur le site internet du Cinéma Saint-Paul (pour inscrire 2 films, remplir deux fois le formulaire)
- Les courts métrages sont envoyés par le biais d'un compte Vimeo (à créer par le candidat) : télécharger le film sur le compte puis inscrire le lien sur le formulaire d'inscription). Si le film possède une clé de sécurité, merci de le mentionner.
- Formats des films : les films devront être **obligatoirement en MP4, PAL, 25 images/secondes** et si possible en HD (1920 ou 1440 voire 1280).
- Tout film envoyé après la date de pré inscription ne sera pas retenu.

### 3- SELECTIONS ET COMPETITIONS :

- Tous les films envoyés sont vus, appréciés et sélectionnés par des bénévoles du cinéma Saint Paul de Rezé. Leurs décisions sont souveraines.
- La liste des 10 courts métrages sélectionnés sera communiquée deux semaines avant le festival sur le site du Cinéma Saint Paul.

- La diffusion des films lors de la soirée se fera en format cinéma DCP. Les réalisateurs sélectionnés devront auparavant nous envoyer leur film en format MP4 de la meilleure qualité possible.
- Le public présent fera office de Jury. A l'issue de la présentation des films, des prix seront décernés.
- **La présence des réalisateurs** (ou à défaut un membre de l'équipe du film) est **obligatoire**. Chaque participant mineur ou groupe de participants mineurs devra être accompagné d'au moins une personne adulte responsable du participant ou du groupe.

#### 4- LES DROITS :

- Le producteur ou le réalisateur s'engage à être en possession des droits concernant les musiques, images ou textes inclus dans le film. Dans le cas contraire, la responsabilité du festival ne saurait être engagée.
- L'inscription à Montre ton court et notamment l'envoi des films à l'association vaut autorisation pour le cinéma saint Paul de diffuser sur tout support et d'exploiter à des fins non commerciales les films envoyés.